



Briefings de Bruxelles sur le développement rural

Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE

Briefing n°27 – Petites économies insulaires : des vulnérabilités aux opportunités

Bruxelles, 4 avril 2012

Document informatif

Ressources sur :

Les petites économies insulaires : vulnérabilités et opportunités¹

Compilé par Isolina Boto (directrice du bureau de Bruxelles du CTA) et Ronalee Biasca (Jeune chercheuse au bureau du CTA à Bruxelles)

¹ Le présent document informatif n'a pas vocation à couvrir tous les aspects des petites économies insulaires ACP mais à proposer des informations de base et une sélection de sources d'information en se focalisant sur les implications sur le développement rural. Ce document informatif, ainsi que la plupart des ressources sont disponibles sur <http://brusselsbriefings.net>.

Table des matières

Introduction

1. Petits États insulaires en développement (PEID) : contexte

- 1.1. PEID : un groupe diversifié
- 1.2. Reconnaissance internationale
- 1.3. Problème de définition

2. Vulnérabilité des PEID

- 2.1. Concept de vulnérabilité
- 2.2. Mesure de la vulnérabilité
- 2.3. Vulnérabilité économique des PEID
- 2.4. Vulnérabilité environnementale des PEID

3. De la vulnérabilité à la résistance

- 3.1. Renforcer la résistance : une nécessité
- 3.2. Renforcer le développement économique durable
- 3.3. Développer la résistance à travers une meilleure compréhension de la vulnérabilité
- 3.4. Nouveaux potentiels des secteurs en développement
- 3.5. Financer le développement des PEID

Perspectives d'avenir

Annexes

Liste de ressources

Sites web

Acronymes

1. Petits États insulaires en développement : contexte

1.1. PEID : un groupe diversifié

Les petits États insulaires en développement (PEID) regroupent des îles et des pays côtiers à basse altitude de petite taille. Il s'agit² d'un groupe diversifié à divers niveaux. Les Nations unies classifient actuellement 52 pays et territoires comme PEID. Plus de 50 millions de personnes vivent dans ces pays. Ils sont situés dans les océans Indien, Pacifique et Atlantique. Leur concentration la plus importante est dans les Caraïbes et le Pacifique du sud-ouest³, 43 d'entre eux étant situés dans les Caraïbes et le Pacifique. Le groupe inclut des pays relativement riches par rapport aux pays en développement, tels que Singapour et les Bahamas, mais également quelques-uns des pays les plus pauvres au monde, notamment les Comores, Haïti, Kiribati et le Timor Leste.

List of Small Island Developing States (UN Members)			
1	Antigua and Barbuda	20	Federated States of Micronesia
2	Bahamas	21	Mauritius
3	Bahrain	22	Nauru
4	Barbados	23	Palau
5	Belize	24	Papua New Guinea
6	Cape Verde *	25	Samoa *
7	Comoros *	26	São Tomé and Príncipe *
8	Cuba	27	Singapore
9	Dominica	28	St. Kitts and Nevis
10	Dominican Republic	29	St. Lucia
11	Fiji	30	St. Vincent and the Grenadines
12	Grenada	31	Seychelles
13	Guinea-Bissau *	32	Solomon Islands *
14	Guyana	33	Suriname
15	Haiti *	34	Timor-Leste *
16	Jamaica	35	Tonga
17	Kiribati *	36	Trinidad and Tobago
18	Maldives *	37	Tuvalu *
19	Marshall Islands	38	Vanuatu *

List of Small Island Developing States (Non-UN Members/Associate Members of the Regional Commissions)			
1	American Samoa	8	Guam
2	Anguilla	9	Montserrat
3	Aruba	10	Netherlands Antilles
4	British Virgin Islands	11	New Caledonia
5	Commonwealth of Northern Marianas	12	Niue
6	Cook Islands	13	Puerto Rico
7	French Polynesia	14	U.S. Virgin Islands

*Also LDCs

Les PEID sont également confrontés à un risque plus élevé de marginalisation par rapport à l'économie mondiale que de nombreux autres pays en développement, du fait de leur petite taille, de leur isolement des grands marchés et de leur grande vulnérabilité économique aux chocs économiques et naturels dépassant le contrôle national. Du fait de leurs écosystèmes fragiles, les PEID sont également très vulnérables à la pollution interne et aux phénomènes mondiaux tels que la montée du niveau des mers.

² UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* ».

<http://www.unohrls.org/UserFiles/File/LDC%20Documents/The%20impact%20of%20CC%20on%20LDCs%20and%20SIDS%20for%20web.pdf> (p. 8)

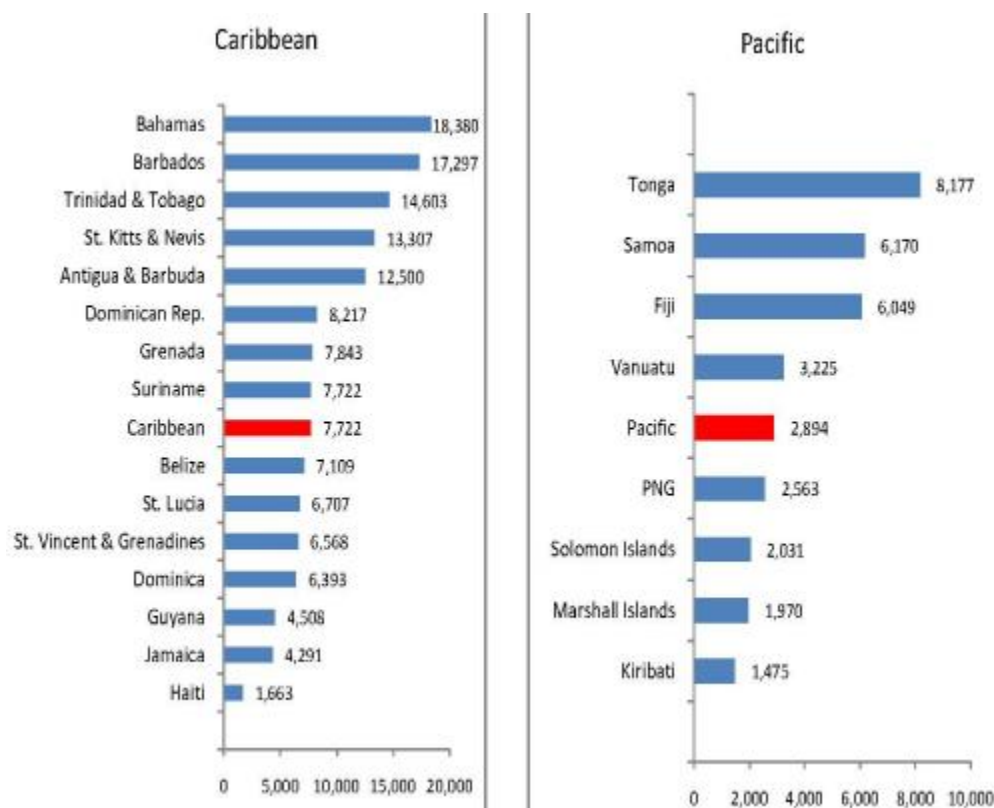
³ *Ibid.*

Principaux enjeux environnementaux et socio-économiques des PEID

- Productive sectors heavily dependent on their limited natural resource base (e.g., agriculture, forestry, fishing, tourism).
- Susceptibility to the vagaries of international trade.
- High transportation and communication costs.
- Serious vulnerability to extreme climate events and other natural disasters.
- Scarce land resources.
- Increasing pressures on coastal and marine environments and resources.
- Small domestic markets.
- Limited ability to develop economies of scale.
- High import content (especially of strategic imports such as food and fuel).
- Limited economic diversification possibilities.
- Limited extent to which domestic competition policy can be applied.
- Dependence on a narrow range of export products.
- Inability to influence international prices.
- Uncertainties of supply due to remoteness or insularity.
- Shifting rainfall patterns and cyclones, typhoons and hurricanes.

Source: UNEP 2005, UNFCC 2007b

Comme le montre la figure 1 (qui compare le PIB par tête dans les Caraïbes et le Pacifique), le PIB par tête varie de 28 000 USD à Singapour à 369 USD aux Comores.



Source : Adaptation de Naudé, McGillivray et Santos-Paulino, eds. « *Vulnerability in Developing Countries* », chapitre 10

1.2. Reconnaissance internationale

Les petits États insulaires en développement (PEID)⁴ ont été reconnus comme un groupe à part entière de pays en développement confrontés à des vulnérabilités sociales, économiques et environnementales spécifiques par la [Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement](#) (CNUED), également appelée Sommet de la Terre, qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil (3-14 juin 1992). Cette reconnaissance s'inscrit dans l'[Agenda 21 \(chapitre 17 G\)](#). Les Nations unies y reconnaissent les [38 États membres](#) de l'ONU appartenant à l'[Alliance des petits États insulaires \(AOSIS\)](#)⁵, un organe de négociation ad hoc établi par les PEID au sein des Nations unies. L'AOSIS inclut également d'autres entités insulaires [non membres de l'ONU](#) et des territoires non autonomes ou indépendants membres des commissions régionales de l'ONU. Notons que le Bahreïn n'est pas membre de l'AOSIS.

Dans l'Accord de Cotonou de 2000 entre l'Union européenne et les pays ACP, les pays insulaires sont également mentionnés et les 26 États insulaires ACP sont cités à l'annexe VI, article 4, y compris des États insulaires plus grands tels qu'Haïti, la République dominicaine et Madagascar.⁶

Trois régions géographiques ont été identifiées pour la localisation des PEID, à savoir les Caraïbes, le Pacifique et l'Atlantique, l'océan Indien, la Méditerranée et le sud de la mer de Chine (AIMS). Chaque région dispose d'organes régionaux auxquels les PEID concernés peuvent appartenir à des fins de coopération régionale. Il s'agit de la [Communauté des Caraïbes \(CARICOM\)](#), du [Forum des îles du Pacifique \(FIP\)](#), et de la [Commission de l'océan Indien \(COI\)](#). Des organisations sous-régionales poursuivent également les mêmes objectifs.

Les Nations unies assistent les PEID et renforcent la coopération pour les aider dans leurs efforts de développement durable via le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, finalisé lors de la Conférence mondiale de la Barbade en 1994 et baptisé Programme d'action de la Barbade (PAB). Ce programme insiste sur les vulnérabilités des PEID et leur responsabilité dans leur propre développement durable, ainsi que sur la nécessité d'une coopération régionale et le rôle de la communauté internationale dans le soutien au développement durable des PEID.⁷ Pour le développement durable des PEID, le programme recommande de développer des marchés étrangers d'exportations à valeur ajoutée dans des domaines compétitifs au niveau international.⁸ Avant la mise en place de ce programme d'action, les questions, enjeux et vulnérabilités des petits pays insulaires étaient marginaux dans la diplomatie environnementale internationale.⁹

Ce programme a fait l'objet d'un regain d'intérêt et d'une refonte lors de l'examen quinquennal de la 22^e session spéciale de l'Assemblée générale de 1999 et de l'examen décennal de l'Île Maurice (10-14 janvier 2005). Cela a permis de développer la [Stratégie de l'Île Maurice pour la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement \(SMM\)](#), qui a renforcé les dimensions sociales et économiques du programme d'action en ciblant certaines questions telles que la culture, la santé et la gestion des connaissances, l'éducation pour le développement durable, la consommation et la production. Cela a également mis en lumière les implications de la mondialisation et de la libéralisation du commerce pour les PEID, ainsi que les difficultés rencontrées par ces pays dans leur intégration dans l'économie mondiale.¹⁰ Le mandat de l'UN-OHRLS découlant de l'Assemblée générale prévoit une action, un soutien et des ressources au niveau international pour la mise en œuvre du Programme d'action pour les PEID.¹¹

⁴ Liste des PEID : <http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=3645&lang=1>

⁵ L'AOSIS est un lobby ad hoc et un négociateur en faveur des PEID au sein du système de l'ONU : <http://www.aosis.info>

⁶ Hein, Philippe. Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. 2004. « *Is a special treatment of Small Island Developing States possible?* » (p. 22)

⁷ Caribinvest (W.I.) Limited, Singh A. et al. (2012) « *Rethinking the Institutional Framework for the Implementation of the Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States (BPOA) and the Mauritius Strategy for the Further Implementation of the BPOA (MS/BPOA)* ». Secrétariat du Commonwealth et Caribinvest (W.I.) Limited (p. 2)

⁸ Vossenaar, Rene. 2004. « *Is a special treatment of Small Island Developing States possible?* » Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (p. 57)

⁹ Caribinvest (W.I.) Limited, Singh A. et al. (2012) « *Rethinking the Institutional Framework for the Implementation of the Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States (BPOA) and the Mauritius Strategy for the Further Implementation of the BPOA (MS/BPOA)* ». Secrétariat du Commonwealth et Caribinvest (W.I.) Limited (p. 1)

¹⁰ *Ibid*, p.2

¹¹ <http://www.unohrls.org/en/sids/43/>

Reconnaissance par l'ONU des problèmes des petits États insulaires en développement

Les Nations unies ont reconnu les problèmes spécifiques rencontrés par les petits États insulaires en développement (PEID) depuis 1994, lorsque la CNUCED a recommandé de tenir particulièrement compte des « pays insulaires en développement » durant une période de vingt ans. Il s'agit du premier organe à avoir reconnu la nécessité de soutenir ces pays et à attirer l'attention de la communauté internationale sur l'importance de la vulnérabilité économique en tant que critère plus pertinent d'orientation des partenaires de développement dans leur traitement des PEID.¹² Toutefois, l'ONU n'a jamais fixé de critères déterminant une liste officielle de pays. La CNUCED utilise donc une [liste non officielle de 29 PEID](#) à des fins d'analyse uniquement.

La Stratégie de l'Île Maurice reconnaît les désavantages majeurs de la plupart de ces États dans l'économie mondiale, et implicitement, la nécessité d'y remédier. Depuis 1985, la Banque mondiale fait une exception à l'égard des petits pays insulaires dans sa politique d'éligibilité au traitement de concession d'APD. Au sein de l'OMC, des propositions de modalités de traitement spéciales concernant les PEID sont envisagées dans un « Programme de travail sur les petites économies » depuis 2002.¹³ Les références à la vulnérabilité des PEID ne manquent donc pas, ni les déclarations en leur faveur, mais il n'y a aucune réponse aux problèmes reconnus et le scepticisme demeure parmi les nombreux partenaires de développement sur la légitimité des PEID en tant que catégorie nécessitant une attention particulière.¹⁴

Les petites nations insulaires sont mentionnées dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) des Nations unies. Dans le cadre de l'objectif 8 de développement d'un partenariat mondial pour le développement, la cible 14 vise à répondre aux besoins des pays moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement (via le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires).

1.3. Problème de définition

L'un des problèmes conceptuels majeurs sous-jacents à la définition des PEID concerne la définition du terme « petit ». Diverses définitions ont été envisagées dans les documents relatifs à la question, les critères allant de la population à la surface, en passant par le revenu national ou la part du commerce mondial. Le critère le plus communément utilisé ces dernières années est le seuil démographique de 1,5 million, tel que proposé par le Secrétariat du Commonwealth et reflété dans le rapport de l'équipe spéciale du Secrétariat du Commonwealth et de la Banque mondiale sur les petits États.

Une définition plus récente de « petite économie » concerne les questions commerciales. Il s'agit de la « part dans le commerce mondial », telle que suggérée par Michael Davenport¹⁵, qui a envisagé un seuil de 0,02 % du commerce total de marchandises, acceptant dès lors un groupe de 42 États de petite taille et vulnérables. Bien qu'il soit logique, dans les négociations commerciales, de définir la petitesse selon la part dans le commerce mondial, cette variable a peu de rapport avec la taille de la population et donne lieu à une autre liste de pays.

De toute manière, ni la définition basée sur la population ni toute autre définition de la taille n'a été formellement validée par un organe intergouvernemental.

La définition de la petitesse est en soi problématique mais l'utilisation interchangeable ou la référence vague à des termes tels que « petits États insulaires en développement » (Barbade, 1994), « petites économies », « économies petites et vulnérables » (Doha, 2001) ou « économies structurellement faibles, vulnérables et petites » (São Paulo, 2004), est également source de grande confusion. Dans tout forum, le manque de clarté sur la catégorie envisagée est invariablement matière ou prétexte à ne pas prendre la question au sérieux.

¹² Vossenaar, Rene. 2004. « *Is a special treatment of Small Island Developing States possible?* » Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (p. v)

¹³ <http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=3620&lang=1>

¹⁴ Hein, Philippe. Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, 2004. « *Is a special treatment of Small Island Developing States possible?* » (p. 22)

¹⁵ Davenport, M. (2001). « *A Study of Alternative Special and Differential Arrangements for Small Economies* ». Rapport intermédiaire, Secrétariat du Commonwealth.

L'absence de définition des PEID est la raison majeure justifiant que les pays prétendant s'inscrire dans cette catégorie ne bénéficient pas d'un traitement spécial du fait de leur petitesse et de leur insularité. Historiquement, la plupart des PEID bénéficient d'un soutien externe dans le cadre de la coopération internationale, essentiellement en vertu d'accords Nord-Sud, notamment entre l'Union européenne et les pays ACP ou entre les États-Unis et des régions spécifiques, dont celles incluant des États insulaires (notamment via l'Initiative du bassin des Caraïbes).¹⁶

Cependant, peu d'efforts ont été consentis par les partenaires de développement pour traduire la reconnaissance de questions spécifiques aux PEID en de véritables concessions, bien que cette spécificité ait été invoquée et revendiquée par les PEID. Face aux désavantages économiques exceptionnels de la plupart des petites économies insulaires en développement du fait de leurs handicaps permanents, la notion de traitement spécial en vertu du statut de PEID est importante pour les véritables PEID dans le système commercial multilatéral et le financement du développement.¹⁷

2. Vulnérabilité des petits États insulaires en développement

La petite taille engendre de nombreux inconvénients, magnifiés par le fait que nombre d'États insulaires sont non seulement petits mais également composés de plusieurs petites îles. Ces inconvénients concernent notamment le nombre peu élevé de ressources, qui suppose une spécialisation excessive ; la dépendance excessive envers le commerce international et donc une vulnérabilité face aux développements mondiaux ; une densité démographique élevée qui augmente la pression sur des ressources déjà limitées ; une utilisation excessive des ressources et leur diminution prématurée ; des bassins relativement petits et un approvisionnement en eau douce menacé ; une administration et des infrastructures publiques coûteuses, notamment en matière de transport et de communication ; et des capacités institutionnelles et des marchés nationaux limités, trop petits pour des économies d'échelle significatives alors que leurs volumes d'exportations limités, parfois vers des lieux reculés, entraînent des coûts de fret élevés et limitent la compétitivité. Si les petites îles présentent souvent un endémisme et une biodiversité élevés, le nombre relativement limité d'espèces entraîne un risque important d'extinction et un besoin de protection, ainsi qu'une grande dépendance envers les ressources côtières et marines pour la subsistance, notamment en matière de sécurité alimentaire ; une dépendance élevée envers le tourisme aisément influencée par le changement climatique et les catastrophes naturelles ; des terres limitées entraînant leur dégradation et affectant la gestion des déchets¹⁸ ; et des infrastructures fréquemment peu développées (à l'exception de secteurs très tributaires des étrangers tels que le tourisme).¹⁹ De nombreux petits États insulaires en développement sont entièrement ou principalement côtiers. Du fait de leur petite taille, de leur isolement et de la fragilité de leurs écosystèmes, leur diversité biologique renommée est parmi les plus menacées au monde. Dans le développement, une attention particulière doit être accordée à la protection de l'environnement et à la subsistance des populations. Les ressources doivent en outre être gérées de manière intégrée.

Il s'agit là d'une question centrale de l'impact de la taille des pays sur le développement socio-économique et des pays en développement nouvellement émergents au sein des forums académiques et politiques.²⁰ Cet intérêt découle d'une série de circonstances, notamment les questions d'indépendance, de mondialisation et la nécessité de promouvoir le développement durable. Aux premiers jours de l'indépendance, l'attention s'est principalement focalisée sur la viabilité des petits États en développement et sur leur capacité et leur aptitude à survivre en tant qu'États souverains. Lors des 15 années qui ont suivi le Sommet de la Terre de 1992 à Rio, lorsque la communauté internationale a reconnu, dans le chapitre 17 de l'Agenda 21, que les petits États insulaires en développement étaient un cas particulier et un facteur central de la diversité des nations, les enjeux du développement durable ont été à l'honneur dans l'agenda de développement de ces pays.

¹⁶ Pour en savoir plus sur cette initiative : http://ctrc.sice.oas.org/prefar_e.ASP

¹⁷ Pierre Encontre. « *SIDS as a category: adopting criteria would enhance credibility* »

¹⁸ SIDSnet. <http://www.sidsnet.org/about-sids>

¹⁹ UN-OHRLLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and SIDS* »

²⁰ Voir : Briguglio et E.J. Kisanga (2004), Secrétariat du Commonwealth et Banque mondiale (2000), Downes A.S. (2001), Emmanuel P.

Le Sommet de Rio a mis en lumière les caractéristiques structurelles communes des petits États insulaires et côtiers à basse altitude en développement (PEID), les rendant vulnérables d'un point de vue économique, environnemental et social à des chocs sur lesquels ils ont peu ou pas de contrôle, ce qui les désavantage clairement dans le système économique mondial. Cette reconnaissance a permis l'organisation en 1994 de la Conférence mondiale des Nations unies sur les petits États insulaires en développement à Bridgetown, à la Barbade, et le développement du Programme d'action de la Barbade (PAB), définissant les orientations de l'action.

Bien que les PEID varient dans leurs caractéristiques géographiques, climatiques et culturelles et leur développement, ils ont des caractéristiques communes soulignant leur vulnérabilité, en particulier en ce qui concerne le développement durable et le changement climatique.²¹ Les PEID sont confrontés à des enjeux socio-économiques communs tels que leur dépendance vis-à-vis des ressources naturelles (agriculture, foresterie, pêche, tourisme, mines et manufacture légère), leur susceptibilité aux aléas du commerce international, l'absence d'économies d'échelle et les coûts élevés de transport et de communication.²²

2.1. Concept de vulnérabilité

Le concept de vulnérabilité porte sur la fragilité écologique, la sensibilité aux catastrophes naturelles et la concentration des exportations sur des produits et des marchés peu diversifiés. Ces caractéristiques ont été soulignées, entre 1974 et 1994, par de nombreux rapports de la CNUCED et des résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU sur les pays insulaires en développement.

En général, les PEID ont des populations peu importantes, des ressources limitées sous une pression déjà importante²³, des marchés nationaux de petite taille, une concentration élevée de quelques produits d'exportation et une grande dépendance envers les importations intermédiaires. Ces situations sont souvent compliquées par les rigidités des marchés de facteurs qui font dépendre le coût de l'ajustement de circonstances variables. Nombre de ces pays sont également confrontés à des problèmes liés à leur isolement, générant des coûts unitaires de transport élevés, une incertitude quant à l'approvisionnement des biens et services nécessaires, et des coûts élevés en ce qui concerne les stocks et l'aspect financier. Les PEID sont également caractérisés par des capacités institutionnelles publiques et privées limitées, un manque de ressources humaines qualifiées, ainsi qu'une tendance à être perpétuellement affectés par des catastrophes naturelles qui détruisent les infrastructures productives et entraînent des pertes humaines. Cette situation est aggravée par la pression plus forte sur les ressources environnementales et naturelles, en particulier l'utilisation plus importante des ressources côtières, les niveaux élevés de concurrence pour l'utilisation des terres et de l'eau, ainsi que la pression démographique plus forte. Ces circonstances structurelles contribuent à la vulnérabilité des PEID, reflétée par la volatilité importante du taux de croissance du produit intérieur brut (PIB). Par conséquent, la croissance économique de nombreux PEID est souvent instable et les plans d'investissement et de développement, incertains.

2.2. Mesure de la vulnérabilité

Dans l'évaluation de la vulnérabilité des PEID, le travail précurseur du Secrétariat du Commonwealth²⁴ et de la Banque mondiale a permis d'orienter une analyse politique de grande envergure. Ces institutions, utilisant principalement des données économiques, ont développé un indice visant à expliquer la volatilité du taux de croissance économique par les impacts des chocs externes sur la base de la concentration et de la dépendance envers les exportations et par les effets des catastrophes naturelles exprimés en

²¹ UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* »

<http://www.unohrlls.org/UserFiles/File/LDC%20Documents/The%20impact%20of%20CC%20on%20LDCs%20and%20SIDS%20for%20web.pdf> (p. 10)

²² PNUÉ, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2008. « *Climate Change in the Caribbean and the Challenge of Adaptation* » (p. 6)

²³ UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* »

²⁴ Atkins, J P, Mazzi, S, and Easter, C D (2000), « *A Commonwealth Vulnerability Index for Developing Countries: the Position of Small States* », document économique, n° 40, Secrétariat du Commonwealth, Londres.

termes de pourcentage de population affectée. La capacité de réponse aux chocs externes a été estimée sur la base du PIB. D'autres études utilisant des approches méthodologiques similaires ont conclu que les petits pays en développement sont plus vulnérables que les pays plus grands et ont tenté de décrire les options politiques permettant d'atténuer les chocs externes.²⁵

Thomas (2004) a indiqué que la mesure de la vulnérabilité des PEID pose une série de problèmes complexes. Parmi les plus importants, citons la classification des petits États en développement et l'utilité du concept dans la prise de décision, résultant de l'hétérogénéité des petits États en développement par rapport aux indicateurs socio-économiques disponibles. Face à ces enjeux, il suggère qu'il convient de se pencher plus avant sur les éléments statistiques afin de déterminer une série d'indicateurs gérables fournissant des étalons utiles à la prise de décision dans les PEID. Il est essentiel de démontrer le niveau d'appropriation politique des PEID et le séquençage de la mise en œuvre politique.

Le travail de Liou et Ding (2002) a débouché sur une série de données avec 25 indicateurs clés²⁶, tels que décrits ci-dessous. Via l'analyse typologique, ils ont mis en lumière une série de facteurs de vulnérabilité des PEID, jetant les bases du développement de politiques.

La vulnérabilité macroéconomique des PEID est une préoccupation grandissante pour la communauté internationale, débouchant sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité économique (IVE), fixé par le Comité des Nations unies pour les politiques de développement pour évaluer la vulnérabilité économique structurelle découlant des chocs naturels ou externes auxquels les pays sont confrontés, ainsi que leur exposition à ces chocs.²⁷

Toutefois, Thomas a souligné que les petits États en développement ne devaient pas confondre les circonstances liées à leur vulnérabilité et celles liées à d'autres caractéristiques.

2.3. Vulnérabilité économique des PEID

Tous les PEID sont généralement plus vulnérables aux chocs économiques et aux catastrophes naturelles que les autres pays ou régions. Cela se reflète dans la volatilité de la croissance de leur PIB. Les PEID situés dans la région du Pacifique enregistrent le taux de croissance moyen du PIB le plus faible et de loin le plus volatile. Les taux de croissance des PEID du Pacifique vont de 2,0 à 9,1 % et leur volatilité, telle que mesurée par le coefficient de variation, est plus du double de celle de tous les pays en développement et du groupe PEID dans son ensemble. La volatilité des taux de croissance du PIB est également plus élevée dans les PEID situés en Afrique et dans les Caraïbes, respectivement, que dans tous les pays développés.

La croissance des PEID dépend grandement du commerce, d'où sa volatilité. Ainsi, le travail mené à bien pour WIDER montre que dans les Caraïbes, les cinq principales marchandises d'exportation représentent entre 70 et 96 % des exportations des régions. Cela crée une vulnérabilité face à l'évolution de la demande d'exportation et aux prix des produits. Les flux commerciaux, exprimés comme la somme des exportations et des importations de marchandises par rapport au PIB, sont bien supérieurs dans les PEID que dans tous les autres pays en développement (PD) et les pays les moins développés (PMD). Pour la période allant de 1980 à 2007, les exportations et les importations de marchandises en pourcentage du PIB pour toute année n'ont jamais été inférieures à 95 % et ont atteint jusqu'à 141 %, soit une moyenne de 110 %. Les chiffres équivalents pour tous les pays en développement sont de 64, 94 et 78 % respectivement.

La volatilité du commerce est plus pertinente étant donné ses implications sur la vulnérabilité aux chocs externes. En effet, le commerce des PEID est plus volatile que dans les autres pays en développement.

²⁵ Voir : Briguglio L. (2004) et Crowards T. (2000).

²⁶ Population, taux de croissance par tête du PIB, dépendance envers les exportations, ouverture des importations, part des exportations de services, ratio de dette externe, ratio de service de la dette, volatilité de la production, vulnérabilité aux catastrophes naturelles, APD par tête, IED par tête, indice d'instabilité de l'exportation, indice de diversification des exportations, concentration des exportations des marchandises, part du PIB de l'industrie, part du PIB de l'agriculture, proportion du tourisme dans les revenus de l'exportation, pourcentage du tourisme dans le PIB, PIB par tête ajusté au PPA, espérance de vie à la naissance, taux d'alphabétisation adulte, scolarisation combinée, taux de mortalité des enfants en bas âge, taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans et taux de fertilité total.

²⁷ Guillaumont, Patrick. 2009. « *Assessing the Economic Vulnerability of Small Island Developing States and the Least Developed Countries* ». Centre d'études et de recherche sur le développement international (p. 2)

Pour la période 1980 à 2007, le coefficient de variation du commerce des PEID par rapport au PIB a atteint 10,23, contre 7,56 et 8,80 pour les PD et les PMD respectivement.²⁸

Plusieurs PEID n'exportent qu'un seul produit et dépendent largement des revenus de l'exportation. Cette dépendance externe augmente leur vulnérabilité aux menaces et aux chocs économiques externes.²⁹

Des coûts unitaires élevés de production de biens et de services et des coûts de transport élevés engendrent des prix non compétitifs.

Leurs coûts d'importation et d'exportation sont entraînés à la hausse par les longs délais de stockage des importations et des exportations, du fait du transport de fret et aérien peu fréquent. Par ailleurs, la concurrence sur le marché souffre souvent de l'insuffisance du transport international vers les communautés insulaires isolées, pouvant engendrer des frais de monopole. Les économies d'échelle liées au volume du commerce s'avèrent souvent peu économiques pour que plus d'un transporteur (ou deux maximum) crée une route de transport internationale vers des nations si petites. Au sein de ces économies, le commerce se concentre souvent sur la distribution économique d'importations, de même que dans nombre de leurs industries.

Tourisme : une arme à double tranchant

Le secteur du voyage et du tourisme est le principal secteur économique des PEID en termes de revenus et d'emplois. En effet, de nombreux PEID dépendent largement des revenus du tourisme et des activités liées. Le tourisme est la plus grande source d'échanges pour nombre de ces pays, avec une focalisation sur des systèmes biotiques fragiles tels que les plages, les récifs et d'autres ressources côtières souvent surexploitées en tant que produits du tourisme.³⁰ En ce qui concerne les Caraïbes, le voyage et le tourisme représentent 14,8 % du PIB, 12,9 % de l'emploi et 14,6 % des exportations totales, voire bien plus dans certaines îles.³¹ ³² Du fait de leur taille, les populations insulaires des Caraïbes dépendent davantage des revenus du tourisme que les autres régions du monde.³³

Le Pacifique présente un profil économique similaire, avec une part du secteur du voyage et du tourisme dans le PIB de 11,7 %, de 12,4 % dans l'emploi et de 16,9 % du PIB dans l'exportation. Cependant, pour les deux régions, les estimations à dix ans (2018) du Conseil mondial des voyages et du tourisme (2008) suggèrent un déclin des contributions des deux secteurs au PIB et à l'emploi, quoique pas aux exportations.

Les PEID, qui sont généralement des destinations de long cours de marchés clés tels que l'Amérique du Nord et l'Europe, ont exprimé leur inquiétude concernant l'impact négatif potentiel de la réglementation climatique prospective des secteurs aérien et du transport et des préférences des consommateurs pour des destinations plus proches. Certains gouvernements et entreprises ont également imposés des frais, taxes et technologies environnementaux, augmentant pour certains le coût des voyages et du transport. Ces augmentations de coûts devraient avoir des effets négatifs sur le voyage et le tourisme vers les PEID. D'un autre côté, le coût de l'inaction face au changement climatique pourrait s'avérer encore plus lourd. Selon une récente étude³⁴, pour les Caraïbes le coût de l'inaction pourrait représenter 22 % du produit intérieur brut (PIB) d'ici 2100. Le coût de l'inaction atteindra le niveau impressionnant de 75 % du PIB ou plus d'ici 2100 pour la Dominique, la Grenade, Haïti, St Kitts & Nevis et les Îles turques-et-caïcos. La plus grande île des Caraïbes, Cuba, devrait subir une perte économique de 13 % d'ici 2050 et de 27 % d'ici 2100, à défaut d'action rapide face au changement climatique.

²⁸ Naudé, Mark McGillivray et Amelia U. Santos-Paulino, « *The Challenge of Small Island Developing States* », Wim UNU-WIDER.2012

²⁹ http://www.unctad.org/en/docs/aconf207d7a2_en.pdf

³⁰ PNUE, 2011. « *Green Economy in a Blue World* ». Rrapport de synthèse (p. 20)

³¹ Bueno, Ramon, Cornelia Herzfeld, Elizabeth A. Stanton, Frank Ackerman (2008), « *The Caribbean and climate change: The Costs of Inaction* » Tufts University (p. 9)

³² Ibid.

³³ PNUE, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2008. « *Climate Change in the Caribbean and the Challenge of Adaptation* »

³⁴ Bueno, Ramon, Cornelia Herzfeld, Elizabeth A. Stanton, Frank Ackerman (2008), « *The Caribbean and climate change: The Costs of Inaction* » Tufts University (p. 2). <http://www.gdae.org/CaribbeanClimate.html>

En plus de la dépendance aux exportations, la vulnérabilité externe est accentuée par le fait que la plupart des ménages des PEID dépendent largement des transferts de fonds de l'étranger. Si cela crée une vulnérabilité aux ralentissements économiques mondiaux, en cas de déclin des transferts (comme lors de la récente crise financière mondiale), cela a également atténué les catastrophes locales. Souvent, les transferts de fonds vers les PEID augmentent ainsi au lendemain d'une catastrophe naturelle.

Dans les années 1980, Bertram et Watters (1985,1986) ont baptisé les micro États du Pacifique Sud économies « MIRAB ». Il s'agit donc d'économies dépendant de la migration internationale (MI) générant des transferts de fonds (R, *remittances*) en faveur de leurs résidents et une aide extérieure (A) en soutien à la bureaucratie gouvernementale. Avec le développement de la mondialisation, l'importance relative des migrations et des transferts dans le modèle MIRAB s'est accentuée dans de nombreuses îles du Pacifique Sud. Avec le déclin de l'aide extérieure en faveur de ces pays, de nombreux gouvernements ont introduit des taxes à valeur ajoutée (TVA ou TBS). Cela permet d'injecter indirectement des revenus pour les gouvernements découlant des transferts de fonds étrangers lorsque ceux-ci sont dépensés par les bénéficiaires dans des marchandises de ces économies.

2.4. Vulnérabilité environnementale

Les PEID font partie des régions les plus vulnérables du monde du fait de l'intensité, de la fréquence et de l'impact grandissant des catastrophes naturelles et environnementales et se heurtent donc à des conséquences économiques, sociales et environnementales disproportionnées.³⁵ À la différence des pays plus grands, une catastrophe naturelle dans un petit État insulaire en développement peut entraîner un effondrement des processus économiques, des dommages environnementaux importants et un bouleversement substantiel et profond du tissu social des États insulaires en question. Par ailleurs, une inondation totale de certaines îles due à la montée du niveau de la mer est tout à fait possible.³⁶

Les pertes économiques résultant des effets négatifs du changement climatique sur l'agriculture varieront entre les États insulaires. Ainsi, les coûts pour Fidji pourraient atteindre entre 23 et 52 millions \$ par an d'ici 2050 et entre 8 et 16 millions pour Tarawa et Kiribati.³⁷

La vulnérabilité environnementale est liée au risque de dommage au capital naturel d'un pays. Parmi les vulnérabilités environnementales auxquelles les PEID sont confrontés, citons : les catastrophes naturelles (ouragans, tremblements de terre, tsunamis et éruptions volcaniques), les catastrophes anthropogéniques internes (déforestation), qui réduisent progressivement la résistance intrinsèque des écosystèmes, les catastrophes anthropogéniques externes (transport de déchets toxiques) et le changement climatique mondial, dont les effets sont particulièrement profonds dans les PEID (PNUD 2005). Bien que les PEID contribuent à moins d'1 % des émissions mondiales de GES (CCNUCC, 2007a), ils sont déjà confrontés aux effets négatifs du changement climatique, dont la montée du niveau des mers, les cyclones/ouragans tropicaux, l'augmentation des températures à la surface des mers et le blanchissement du corail, ainsi que d'autres phénomènes négatifs.

Le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a identifié les petits États comme les plus vulnérables aux impacts négatifs du changement climatique³⁸ et a conclu en 2007 qu'une montée du niveau de la mer résultant d'une augmentation des températures mondiales de 4 degrés Celsius submergerait totalement les États insulaires à basse altitude de Tuvalu, Kiribati et des Maldives, notamment.³⁹

Les PEID sont particulièrement vulnérables au changement climatique mondial, à la variabilité du climat et à la montée du niveau des mers. Puisque leur population, les terres agricoles et les infrastructures sont généralement concentrées sur les côtes, toute augmentation du niveau de la mer aura un effet significatif et profond sur leurs économies et leurs conditions de vie. La survie de certains pays à basse altitude sera

³⁵ SIDSnet. <http://www.sidsnet.org/about-sids>

³⁶ UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* »

³⁷ UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* »

³⁸ FAO, 2008. « *Climate Change and Food Security in Pacific Island Countries* » (p. 5)

³⁹ UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* »

menacée.⁴⁰ L'inondation d'îles retirées et la perte de terres au-dessus du niveau de marée haute entraîneront la disparition de droits économiques exclusifs sur des zones étendues et la destruction d'infrastructures économiques et d'habitations existantes. Le changement climatique global pourrait endommager les récifs coralliens, altérer la distribution des zones de remontée et affecter la subsistance et la production des pêcheries commerciales. Par ailleurs, il pourrait affecter la végétation et l'intrusion saline pourrait amenuiser les ressources en eau douce. La fréquence et l'intensité plus grandes des tempêtes liées au changement climatique auront également des effets profonds sur les économies et l'environnement des PEID.⁴¹

Augmentation de l'intensité des cyclones tropicaux

L'une des craintes liées au réchauffement planétaire est l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des cyclones tropicaux liée à l'augmentation des températures de surface des mers.⁴²

Dans les Caraïbes, l'ouragan Ivan a dévasté Grenade en 2004 (avec des pertes de 200 % du PIB), a endommagé ou détruit plus de 90 % des hôtels de tourisme et 80 % des muscadiers de l'île (les deux principales sources de revenus étrangers) et a profondément endommagé les infrastructures socio-économiques du pays.⁴³ En 2004 également, à Haïti, l'ouragan Jeannie a causé la mort de 2 754 personnes et a frappé 298 926 habitants, avec une destruction de propriétés et de subsistances importante (PNUD, 2005).

En août 2007, l'ouragan Dean a causé 42 décès – 39 directs et 3 indirects – avec 3,8 milliards USD de dégâts (2007), affectant Ste Lucie, la Martinique, Dominique, Porto Rico, la république dominicaine, Haïti, la Jamaïque, les Îles Cayman, Belize, le Mexique et certaines régions d'Amérique centrale. La plupart des catastrophes naturelles étaient liées au climat : inondations, sécheresses, glissements de terrain et ouragans. Les pertes sont clairement en hausse, en particulier ces 20 dernières années (Trotz, 2004). Depuis le 15 août 2008, les Caraïbes ont été successivement frappées par la tempête tropicale Fay et les ouragans Gustav, Hanna et Ike, qui ont jusqu'à présent causé 350 morts et affecté plus de 2,8 millions de personnes, endommageant plus de 600 000 habitations, l'évaluation n'étant pas encore achevée. À Cuba, quelque 500 000 maisons ont été endommagées, dont 63 000 totalement détruites. Les infrastructures et l'agriculture ont subi des dommages importants. Par conséquent, la vulnérabilité dans les Caraïbes s'est profondément aggravée (OCHA, 2008).

Dommages économiques dus aux catastrophes naturelles dans les Caraïbes

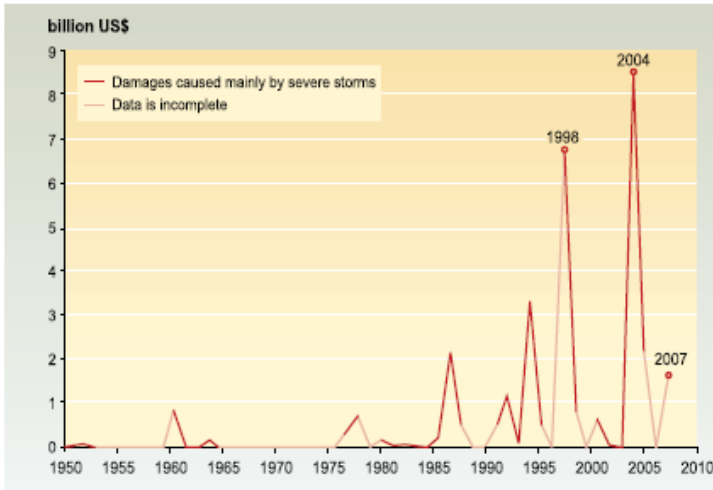
⁴⁰ Ibid

⁴¹ Plan d'action : <http://www.unohrrls.org/UserFiles/File/SIDS%20documents/Barbados.pdf>

⁴² Knutson, T. R., J. L. McBride, J. Chan, K. Emanuel, G. Holland C., Landsea, I. Held, J. P. Kossin, A. K.

Srivastava et M. Sugi, (2010) : « *Tropical Cyclones and Climate Change* ». Nature Geoscience, vue d'ensemble, 21 février 2010, DOI: 10.1038/NGEO779.

⁴³ Mimura et al. « *Small Islands. Climate Change 2007, Impacts, Adaptation and Vulnerability* ». Contribution du groupe de travail II au 4^e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Cambridge University Press.



Source: www.em-dat.net The OFDA/CRED international Disaster Database. Université Catholique de Louvain, Brussels, Belgium

Les dommages économiques liés aux catastrophes naturelles dans les Caraïbes ont augmenté entre 1950 et 2007. Les pertes économiques les plus élevées ont été enregistrées en 2004 (plus de 8 000 millions USD).

Les pays insulaires du Pacifique, du fait de leurs caractéristiques géophysiques, sociales, économiques et culturelles uniques, sont particulièrement vulnérables aux effets du réchauffement planétaire, notamment l'augmentation de la fréquence et de l'intensité de catastrophes naturelles telles que les cyclones, les inondations et les sécheresses, comme c'est le cas depuis quelques temps.

Ainsi, dans les années 1990, le coût d'événements extrêmes dans les îles du Pacifique est estimé à plus d'un milliard USD (Bettencourt and Warrick, 2000). Il s'agit du coût des cyclones Ofa et Val, qui ont frappé Samoa en 1990/91, causant des pertes de 440 millions USD, soit plus que le produit intérieur brut (PIB) moyen du pays ces dernières années. À Niue, le cyclone Heta aurait coûté environ 37,7 millions NZ\$, soit environ 25 % du PIB (McKenzie *et al.*, 2005). Le typhon Val a frappé Samoa en décembre 1991, la pire tempête à frapper les îles depuis un siècle, détruisant sur son passage la moitié des cocotiers. Le pays a été une fois de plus dévasté par un cyclone tropical en 1998. Mais les graves dégâts causés par les typhons ne se limitent pas aux pays moins développés. En août 2009, le typhon Morakot a frappé Taiwan, causant des centaines de morts, dont bon nombre enterrés vivants ou prisonniers de coulées de boue et d'inondations.

En février 2008, Fidji a subi plus de 45 millions FJ\$ de dégâts au niveau de son agriculture (sans inclure l'industrie sucrière), de ses infrastructures, de ses équipements et des propriétés, à cause du cyclone Gene. De plus, le gouvernement a dû financer 1,7 million FJ\$ en rations alimentaires.⁴⁴

Parmi les autres impacts prévus, citons :

- La réduction de la saison de culture de la canne à sucre en Guyane, accélérant la maturation et réduisant le rendement de 29,8 %.
- Le climat de St Kitts & Nevis serait trop sec et économiquement impropre à l'agriculture pluviale et la productivité de St Vincent et les Grenadines chuterait.
- L'accumulation de mangroves sur les terres pourrait ne pas suffire à contrer la montée du niveau des mers, en fonction de la composition de la forêt, de l'amplitude des marées et de l'approvisionnement en sédiments. 3 % des mangroves cubaines seraient perdues si la mer montait d'un mètre. La même montée devrait faire s'effondrer totalement la mangrove humide de Port Royal, en Jamaïque, système pouvant difficilement migrer, comme cela a été démontré depuis 300 ans. Une augmentation de 50 cm du niveau de la mer entraînera la perte de 60 % des plages de la Grenade (CCNUCC, 2007a).

⁴⁴ FAO, « *Climate change and food security in Pacific Islands* ». 2008

Disparition des îles

La survie à long terme des atolls⁴⁵ est compromise. Ils pourraient en effet être submergés au cours du prochain siècle par l'augmentation du niveau de la mer et l'érosion côtière résultant de l'augmentation de l'activité des cyclones tropicaux. Certains de ces États insulaires pourraient être privés de l'une des exigences de base pour être un État : leur propre territoire. Ce problème potentiel soulève une série de questions liées à la souveraineté de ces îles et au statut de leurs habitants actuels.

La plupart des infrastructures et des logements sont généralement situés près de la mer, ce qui rend ces îles très vulnérables aux dégâts causés par les cyclones tropicaux. Par ailleurs, les installations touristiques dont nombre de ces îles tirent une grande partie de leurs revenus sont souvent également situées sur la côte et sont donc vulnérables à l'érosion côtière. Le GIEC souligne que le tourisme est un contributeur majeur au PIB et à l'emploi de nombreuses petites îles (20 % du PIB à Kiribati et 28 % aux Maldives⁴⁶) et que les effets du changement climatique pourraient être directs et indirects et largement négatifs, en particulier sous ces basses latitudes (notamment les atolls).⁴⁷

3. De la vulnérabilité à la résistance

3.1. Renforcer la résistance : une nécessité

Le développement de la résistance à la volatilité de la croissance et aux chocs externes nécessite des politiques adaptées et des mesures de stabilisation des revenus et de la dépendance aux importations stratégiques. Le développement des capacités des PEID à diversifier la production, à renforcer leur productivité et à ajouter de la valeur aux exportations est tributaire des capacités des autochtones à innover, à développer des nouvelles technologies et à absorber les technologies d'adaptation et d'atténuation.⁴⁸

Des efforts supplémentaires doivent être consentis afin d'articuler et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation des catastrophes naturelles et d'assurance ainsi que de faire progresser l'ajustement et les réformes fiscales. Par ailleurs, la gouvernance demeure insuffisante.

Il faut davantage mettre l'accent sur l'exploitation et la création d'avantages comparatifs et concurrentiels dans les secteurs des services, notamment le tourisme, la finance, l'assurance, la santé, l'éducation, les services internet et le e-commerce, tout en ne négligeant pas la portée de la compétitivité dans d'autres secteurs, notamment l'agriculture et les marchés de niche. En effet, les secteurs des services sont moins vulnérables aux coûts élevés de transport et d'autres infrastructures auxquels les petits États isolés sont confrontés et les perspectives de marché à long terme sont solides.

Du fait de leur petite taille, les petits États seront incapables à eux seuls d'assurer toutes les fonctions gouvernementales politiques, réglementaires et de services nécessaires à un État moderne et de répondre aux besoins d'un secteur privé en plein essor. Leur succès dépendra de l'accélération du processus de réforme, notamment via la création d'un climat d'investissement propice ; l'autonomisation et l'amélioration de la qualité, de la santé et de la sécurité des ressources humaines ; le renforcement de la coopération régionale ; le développement de mécanismes de résistance environnementaux et autres spécifiquement destinés à atténuer leurs vulnérabilités uniques ; et l'amélioration de la qualité de l'assistance et de l'aide internationales en soutien à ces efforts.⁴⁹

La résistance est souvent entravée par le fait que la qualité de la gouvernance varie grandement entre les PEID et que nombres d'entre eux sont en risque de défaillance étatique – les PEID étant

⁴⁵ Les atolls sont des îles formées de coraux morts autour d'un lagon central entouré d'un anneau corallien. La plupart sont situés dans l'océan Pacifique, bien qu'il en existe également dans les océans Indien et Atlantique.

⁴⁶ CIA Factbook, www.cia.gov, extrait le 19 juillet 2010.

⁴⁷ Mimura et al. « *Small Islands. Climate Change 2007, Impacts, Adaptation and Vulnerability* ». Contribution du groupe de travail II au 4^e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Cambridge University Press.

⁴⁸ Read, Robert. 2010. « *Trade, Economic Vulnerability, Resilience and the Implications of Climate Change in Small Island and Littoral Developing Economies* ». ICTSD (International Centre for Trade and Sustainable Development), Programme sur la compétitivité et le développement durable (p. vii)

⁴⁹ Briguglio, Lino, Bishnodat Persaud et Richard Stern. 2006. « *Toward an Outward-oriented development strategy for small states : Issues, Opportunities and Resilience Building* ». Une évaluation de l'Agenda pour les petits États proposé au sein de l'équipe d'intervention conjointe du Commonwealth et de la Banque mondiale en avril 2000 (p. v)

surreprésentés dans la catégorie des pays fragiles. Cela est empiré par le fait que les États fragiles et défaillants sont moins à même d'absorber efficacement l'aide.

La richesse économique des pays insulaires du Pacifique Sud réside principalement dans leurs ressources naturelles et celles-ci sont leurs sources principales d'échanges étrangers. L'exploitation de ces ressources a des implications profondes pour la durabilité de leurs économies. Certaines nations insulaires du Pacifique dépendaient ou dépendent largement de l'exploitation de ressources minérales non renouvelables et la plupart sont largement tributaires de ressources naturelles vivantes telles que la pêche. Ces ressources sont renouvelables mais peuvent également s'amenuiser si elles sont surexploitées. Face à une demande énorme du marché pour ces ressources dans une économie mondialisée, il existe un risque d'exploitation trop intensive et rapide. Par exemple, les forêts des Îles Salomon et de PNG ont été exploitées de manière non durable et les stocks de thon risquent d'être surexploités dans le Pacifique par des nations de pêcheurs isolées de la région. Par le passé, des pays tels que Nauru et Kiribati ont vu s'épuiser leur seul gisement minéral important, le phosphate. Bien que les autorités britanniques aient compensé financièrement ces pays a posteriori, Nauru est à présent confrontée à des difficultés économiques considérables dues au mauvais investissement de ces fonds.⁵⁰

Services et tourisme

Afin de passer d'une position de vulnérabilité et de dépendance à une situation de résistance, des outils politiques peuvent être utilisés sur la scène commerciale internationale afin de renforcer les capacités des PEID. Le secteur des services, et en particulier le tourisme, représente une opportunité réelle pour les PEID d'étendre leurs activités économiques tout en gagnant des devises étrangères.⁵¹

De plus les PEID peuvent s'efforcer de libéraliser leur commerce de biens efficaces en énergie afin de diminuer leur empreinte carbonique collective. Cette politique pourrait prévoir des aides fiscales et des tarifs nuls pour l'importation de produits respectueux de l'environnement. La scène commerciale pourrait également faciliter le transfert de technologies contribuant au développement de capacités des fournisseurs de services. Cela pourrait s'avérer particulièrement utile, les professionnels du tourisme des PEID (d'autres industries) trouvant parfois le coût du matériel technologique prohibitif.

Le transfert de technologies peut également être important pour les technologies respectueuses de l'environnement dans les industries locales et les technologies météorologiques afin d'informer les touristes et les responsables des industries en cas de conditions climatiques mauvaises, en particulier de catastrophes naturelles graves, permettant ainsi aux responsables d'agir de manière préventive et de garantir la sécurité des citoyens et des touristes.

3.2. Renforcer le développement économique durable

Les petits États insulaires en développement (PEID) bénéficient d'une variété de préférences commerciales, dont bon nombre se chevauchent. Plusieurs PEID dépendent largement du commerce international de services alors que d'autres exportent des biens libres de taxes en tant que « nations plus favorisées » (NPV). Certains ne sont donc pas vraiment menacés par le phénomène d'érosion des préférences dans le cadre de la libéralisation du commerce.

Il n'y a pas de préférence commerciale spéciale en vertu du statut de PEID. Toutefois, tous les PEID s'inscrivent au moins dans un système de préférence. Alors que ceux qui appartiennent à la catégorie des PMD bénéficient de préférences spécifiques, la majorité jouissent de préférences au titre de programmes spéciaux tels que l'Initiative du bassin des Caraïbes des États-Unis, le Caribcan au Canada ou SPARTECA en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'Union européenne accorde des préférences commerciales spéciales à une grande majorité de PEID en vertu de l'Accord de partenariat de Cotonou entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) d'une part et les membres de l'Union européenne de l'autre.

⁵⁰ Clem Tisdell . « *Economic Prospects for Small Island Economies, Particularly in the South Pacific, in a Globalising World* ». School of Economics, The University of Queensland, novembre 2006.

<http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/90547/2/WP%2043.pdf>

⁵¹ Ramón Bueno, Cornelia Herzfeld, Elizabeth A. Stanton et Frank Ackerman. « *The Caribbean and Climate Change : The Costs of Inaction* » Tufts University, mai 2008. Disponible sur <http://ase.tufts.edu/gdae/Pubs/rp/Caribbean-full-Eng.pdf>.

Les négociations commerciales internationales de l'OMC s'intègrent dans l'agenda de développement de Doha, qui prévoit des dispositions spécifiques pour les questions commerciales liées aux économies petites et vulnérables.⁵²

L'évolution des marchés mondiaux et la perte de l'accès au marché préférentiel pour des produits traditionnels tels que le sucre, la banane et le riz liée aux processus de l'OMC ont marginalisé encore davantage bon nombre de PEID, les plaçant sous une pression plus forte. Ce facteur exacerbe la vulnérabilité des PEID au changement climatique en affectant négativement leurs économies et donc leur résistance et leurs capacités d'adaptation.⁵³ Pour la Commission européenne : des tarifs uniques pour les bananes et le maintien des tarifs nuls pour les fournisseurs ACP. Les marges de préférence ont également été réduites pour les exportations de thon en boîte vers l'UE des pays insulaires des océans Pacifique et Indien.⁵⁴

Certains pays ont concédé des préférences commerciales en faveur des PEID, notamment le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui, de par leur situation géographique, sont des marchés importants pour les PEID.⁵⁵

Afin de parvenir à une croissance de la productivité découlant d'activités à plus grande échelle, ces pays doivent participer au commerce international. Toutefois, ils ne peuvent atteindre une échelle nécessaire pour être compétitifs au niveau international pour des produits normalisés à valeur faible tels que les produits agricoles non différenciés. Ils doivent donc créer des marchés de niche leur permettant de pratiquer des prix couvrant les coûts élevés du commerce international. Pour ce faire, ils doivent être ouverts au commerce et à l'investissement afin de s'ouvrir au développement technologique mondial et aux nouvelles idées de l'étranger. Le tourisme est l'exploitation d'un marché de niche (la Dominique a ainsi développé un marché de niche pour les produits organiques transformés ou préservés).⁵⁶ Les PEID doivent être assistés dans leur exploration de marchés de niche pour les produits préférables dans le secteur de l'environnement et de l'écotourisme, deux voies de diversification prometteuses pour les économies insulaires.

Dans ce contexte, la nécessité de voir le principe de traitement spécial et différentiel accepté dans les négociations commerciales mondiales est très importante, la participation individuelle et surtout collective des petits États en développement dans le commerce mondial total étant faible.

L'avenir de l'agriculture des Caraïbes réside dans la production de biens et de services à valeur ajoutée. Pour y parvenir, il faut s'assurer que les producteurs jouissent des bonnes mesures d'incitation et que les gouvernements consentent des investissements stratégiques de type institutionnel et infrastructurel développant le potentiel du secteur et participant à sa transformation.⁵⁷

Certification

Les établissements touristiques de plusieurs PEID (principalement les Caraïbes : Antigua et Barbuda, les Bahamas, la Barbade, la Dominique, la Jamaïque et Ste Lucie) ont obtenu le label de certification environnementale Green Globe 21. L'investissement et la formation nécessaires à la conformité avec la certification environnementale commerciale fait que seules de grandes chaînes hôtelières ont jusqu'à présent obtenu cette certification. Cependant, des organisations telles que la Caribbean Alliance for Sustainable Tourism aident activement les petites et moyennes entreprises touristiques et les tour-opérateurs à obtenir une certification environnementale internationalement reconnue. Plusieurs hôtels

⁵² Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, 2004. « *Is a special treatment of Small Island Developing States possible?* »

⁵³ UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* »

⁵⁴ Briguglio, Lino, Bishnodat Persaud et Richard Stern. 2006. « *Toward an Outward-oriented development strategy for small states : Issues, Opportunities and Resilience Building* ». Une évaluation de l'Agenda pour les petits États proposé au sein de l'équipe d'intervention conjointe du Commonwealth et de la Banque mondiale. Rapport d'avril 2000 (p.10)

⁵⁵ Inama, Stefano. Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, 2004. « *Is a special treatment of Small Island Developing States possible?* » (p. 32-36)

⁵⁶ Duncan, Ron et Haruo Nakagawa (année ?) « *Obstacles to Economic Growth in 6 Pacific Island Countries* » (p. 61)

⁵⁷ <http://www.agricarib.org/primary-dropdown/trade-agreements-and-negotiations>

des Maldives et de l'Île Maurice ont également obtenu cette certification. Le gouvernement de Fidji a adopté le programme Green Globe 21 début 2003.

3.3. Développer la résistance à travers une meilleure compréhension de la vulnérabilité

Il faut garantir que les modèles, les outils et les méthodologies soient disponibles et adaptées à l'évaluation des PEID, ainsi que la formation et le soutien technique nécessaires à leur utilisation. L'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation (V&A) est un outil essentiel permettant aux PEID d'évaluer et de mettre en œuvre des réponses au changement climatique. Les efforts pour améliorer et réduire le coût de l'évaluation de l'adaptation sont également vitaux. L'information socio-économique doit être mieux intégrée dans les évaluations de V&A. Cela implique de faire le lien entre la vulnérabilité climatique et les études socio-économiques, les évaluations périodiques et socio-économiques de long terme, les études sur les stratégies de réaction et l'évaluation de la vulnérabilité spécifique au genre. Les approches du haut vers le bas (basées sur des scénarios) et du bas vers le haut (basées sur l'analyse de la vulnérabilité actuelle), ainsi que la considération des approches participatives basées sur les communautés, doivent être complémentaires.

Les PEID doivent faire l'objet d'un suivi durable de l'observation du climat, de l'agro climat et du niveau de la mer de qualité élevée et de long terme. Il faut améliorer les inventaires des secours et des données et mieux utiliser les informations géospatiales afin d'augmenter l'accès aux données et intégrer des modèles descendants de haute résolution. Il est tout aussi important de combler le fossé entre l'évaluation, la planification et la mise en œuvre de l'adaptation, ainsi que les besoins des communautés et la planification sectorielle.

Les PEID doivent mieux comprendre la vulnérabilité climatique actuelle et la gestion des risques (par exemple en développant et en mettant en œuvre des systèmes d'alerte précoce). Il pourrait être utile de nouer une collaboration plus étroite entre la communauté de réduction du changement climatique et des risques de catastrophes sur les méthodes et les outils d'application et d'échange, et de mieux sensibiliser via l'éducation. De nouvelles technologies et stratégies doivent être utilisées. Les codes et les normes de construction doivent être améliorés afin que des secteurs et des domaines essentiels tels que l'agriculture, l'eau, la santé, les infrastructures et la biodiversité soient impliqués.

Bien que de nombreuses mesures d'adaptation puissent être mises en œuvre à faible coût, il n'existe actuellement pas d'estimation complète sur les coûts et les bénéfices de l'adaptation. Par ailleurs, les capacités d'adaptation sont inégales entre et au sein des pays. Pour remédier à cette situation, le développement et l'assistance technique permettant de faire face au changement climatique doivent être renforcés et les PEID doivent continuer à se focaliser sur l'amélioration des connaissances sur les tendances climatiques régionales et leurs impacts projetés.

Secteur de l'énergie : l'exemple de SIDS DOCK⁵⁸

Le développement durable des PEID doit s'appuyer sur des fondations énergétiques durables. En dépit du soutien international à la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (PAB) pour le développement durable des PEID et la Stratégie de l'Île Maurice pour la mise en œuvre du PAB (SMM), il n'existe actuellement aucun mécanisme aidant les PEID à transformer leur secteur énergétique. Il n'existe pas non plus de mécanisme propice au partage d'expériences, aux objectifs mutuels et au partage de ressources entre les régions. En dépit, dans la majorité des cas, de ressources énergétiques renouvelables abondantes, les PEID demeurent dépendants des carburants importés. Les coûts énergétiques élevés dans les PEID contribuent au volume peu important, aux coûts de transport élevés et aux niveaux faibles d'efficacité énergétique. SIDS DOCK est développé pour devenir le mécanisme institutionnel de soutien à la transformation de leurs secteurs énergétiques.

SIDS DOCK a été développé conjointement par le Centre du changement climatique de la communauté des Caraïbes (CCCCC) et le Secrétariat du Programme environnemental régional du Pacifique (SPERP) ; les deux institutions gouvernementales régionales investies des responsabilités principales dans l'assistance aux PEID des régions du Pacifique et des Caraïbes face aux impacts du changement climatique, en coopération avec l'AOSIS.

⁵⁸ <http://aosis.info/sids-dock/>

Il s'agit d'une initiative des États membres de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) afin de fournir à ces pays un mécanisme institutionnel collectif leur permettant de transformer leur secteur énergétique national en stimulant du développement économique durable et de générer des ressources financières pour s'adapter au changement climatique.

3.4. Nouveaux potentiels des secteurs en développement

3.4.1. Agriculture et pêche

L'agriculture est le principal facteur de survie et de développement économique de nombreux PEID. L'agriculture de subsistance assure la sécurité alimentaire locale, alors que l'agriculture de rente a permis aux PEID d'obtenir des revenus d'exportation et de participer au commerce mondial. Une augmentation du dioxyde de carbone atmosphérique pourrait bénéficier à l'agriculture, mais ces effets positifs seront probablement compensés par la pression thermique et hydrique associée au changement climatique, ainsi que par l'évolution de la voracité des nuisibles et la croissance des mauvaises herbes, la perte de fertilité du sol, l'augmentation des inondations côtières, la salinisation et l'érosion. Cela pourrait contaminer et réduire la taille des terres agricoles productives, menaçant la durabilité de l'agriculture de subsistance et commerciale, ainsi que la sécurité alimentaire au niveau des ménages et local.⁵⁹

Dans certains pays, la déforestation à grande échelle a engendré une production monoculturelle visant uniquement à obtenir des revenus étrangers, entraînant les prix à la hausse pour les produits locaux par rapport à des biens importés tels que le riz et la farine. La subsistance quotidienne de nombreuses populations urbaines dépend à présent grandement d'importations étrangères bon marché.⁶⁰

L'agriculture fournit plus d'emplois que tout autre secteur des pays insulaires du Pacifique – 80 % de la main-d'œuvre de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon – mais elle demeure en deçà de son potentiel car sa croissance est entravée par ses infrastructures et un accès limité aux dernières technologies et à l'information sur le marché.⁶¹

La sécurité alimentaire future dépendra de l'accès aux terres de nombreux pays. Déjà, les experts en développement agricole du Pacifique s'inquiètent du fait que l'évolution des priorités de développement ait entraîné la perte de terres agricoles arables pour le logement, le tourisme et l'industrie. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, de grandes parcelles forestières sont élaguées pour la production d'huile de palme, nouvelle génération de carburants développée dans de nombreux pays en développement pour les marchés mondiaux.

There is a worrying trend throughout the Pacific today that demand for food is increasingly being serviced by imports. Dans le Pacifique, il est inquiétant que la nourriture soit de plus en plus importée. Basic staples such as rice and wheat for flour are key substitutes of traditional diets that are now part and parcel of a Pacific Islander's daily diet. Des produits de base tels que le riz et le blé pour la farine sont des substituts de régimes alimentaires traditionnels faisant aujourd'hui partie intégrante du quotidien des habitants insulaires du Pacifique. This is a critical situation in terms of food security. La situation est critique en termes de sécurité alimentaire and nutritional security, given the volatility of international commodity prices. et nutritionnelle, au vu de la volatilité des prix internationaux des produits.⁶²

Les pêcheries sont la source renouvelable majeure de sécurité alimentaire, de subsistance et de croissance économique des pays et territoires insulaires du Pacifique.⁶³ La consommation de poisson par tête dans le Pacifique est très élevée par rapport aux niveaux mondiaux, avec une moyenne de 70 kg de poisson par personne et par ail au début des années 90.⁶⁴

Les pêcheries océaniques et côtières seront inévitablement affectées par le changement climatique. La hausse à la fois des températures et du niveau de la mer modifiera les modèles de circulation côtière,

⁵⁹ UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* » (p. 29), FAO, 2008. « *Climate Change and Food Security in Pacific Island Countries* » (p. 7)

⁶⁰ FAO, 2008. « *Climate Change and Food Security in Pacific Island Countries* » (p. 6, 7)

⁶¹ « *Pacific 2020. 2006. Challenges and Opportunities for Growth* ». Commonwealth d'Australie (p. 48)

⁶² FAO, 2008. « *Climate Change and Food Security in Pacific Island Countries* »

⁶³ Gillet, Robert et Ian Cartwright. 2010. « *The future of Pacific Island Fisheries* ». Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (p. 1)

⁶⁴ FAO, 2008. « *Climate Change and Food Security in Pacific Island Countries* » (p. 8)

affectant donc l'approvisionnement en nutriments, le renouvellement des lagunes, l'érosion côtière et parfois l'acidité des océans et le blanchiment des coraux (PROE et FIP, 2007). Cela affectera la capacité de développement des récifs coralliens et les cycles de ponte des poissons et des invertébrés des récifs. Une augmentation de l'incidence de l'empoisonnement par ciguatera sera également observée (Adger, *et al.*, 2007). Vu que les pêcheries côtières sont une source d'alimentation et de sécurité économique importante pour les populations côtières (la plupart des habitants des îles du Pacifique habitent les côtes), le changement climatique menace gravement la subsistance des peuples de la région.⁶⁵ Dans les Caraïbes, le poisson est une source vitale pour les communautés pauvres en termes de sécurité alimentaire, d'emploi et de revenus. On estime que plus de 200 000 habitants de la région sont directement employés comme pêcheurs, que quelque 100 000 d'entre eux travaillent dans la transformation et la commercialisation du poisson et de nombreux autres dans la construction de filets, de bateaux et autres industries de soutien.⁶⁶ La hausse des températures et du niveau de la mer modifiera les modèles de circulation sur les côtes, affectant l'approvisionnement en nutriments, le renouvellement des lagons, l'érosion côtière et peut-être l'acidité des océans et le blanchissement des coraux⁶⁷, creusant un fossé profond par rapport au poisson nécessaire à la sécurité alimentaire.⁶⁸

3.4.2. Économie verte

De nombreux PEID ont identifié le développement de systèmes énergétiques durables comme une priorité. Les îles du Pacifique ont ainsi mis la priorité sur le développement de technologies de production à échelle modérée d'énergies renouvelables propres afin de compléter, puis de remplacer les sources d'énergie existantes.⁶⁹ L'économie verte ou la croissance verte s'appuient sur l'amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, réduisant grandement les risques environnementaux et les pénuries écologiques. La valeur du capital naturel est reconnue et on y investit : biodiversité, actifs naturels, lacs, zones humides, bassins hydriques, vitiens afin de garantir la stabilité du cycle de l'eau et ses avantages pour l'agriculture et les ménages.⁷⁰ Le terme « économie bleue » a émergé pour désigner la durabilité et le partage équitable des bénéfices en faveur du développement et de la gestion de l'océan et des côtes. Le terme est utilisé pour garantir que la santé et la vitalité de l'environnement marin et des ressources océaniques soient à l'avant-plan de l'agenda de Rio +20⁷¹ en juin 2012. Cette conférence marquera le 20^e anniversaire de la Conférence des Nations unies de 1992 sur l'environnement et le développement (CNUED) et le dixième anniversaire du Sommet mondial de 2002 sur le développement durable (SMDD). La conférence permettra d'évaluer le cadre institutionnel du développement durable des PEID et, on l'espère, plaider en faveur d'une structure institutionnelle plus cohérente au sein des Nations unies répondant aux besoins des PEID et reflétant leurs priorités de développement durable. Des actions concrètes axées sur des priorités nationales et régionales et des ressources financières adaptées seront mises en œuvre afin de faciliter la transition vers des économies vertes durables.⁷² L'objectif est de se focaliser sur les priorités suivantes :

- L'utilisation de feuilles de route régionales existantes, telles que le Plan du Pacifique ou la Politique des îles de l'océan Pacifique ;
- L'amélioration de la gouvernance des océans, en particulier la capacité à mettre en œuvre des règles internationales sur la pêche en haute mer, le suivi et la surveillance des normes de l'OMI afin de garantir la sécurité maritime, la sécurité et la protection de l'environnement marin.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ PNUE, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2008. « *Climate Change in the Caribbean and the Challenge of Adaptation* » (p. 12)

⁶⁷ FAO, 2008. « *Climate Change and Food Security in Pacific Island Countries* » (p. 8)

⁶⁸ Gillet, Robert. 2009. « *Fisheries in the Economies of the Pacific Island Countries and Territories* » Asian Development Bank

⁶⁹ UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* »

⁷⁰ PNUE, 2011. « *Towards a Greener World Economy. Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication* ». Synthèse pour les décideurs politiques (p.1, 5)

⁷¹ Réunion préparatoire Pacifique en vue de Rio +20 (juillet 2011), « *The Blue Economy: A Pacific Small Island Developing States Perspective* »

⁷² Caribinvest (W.I.) Limited, Singh A. et al. (2012) « *Rethinking the Institutional Framework for the Implementation of the Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States (BPOA) and the Mauritius Strategy for the Further Implementation of the BPOA (MS/BPOA)* ». Secrétariat du Commonwealth et Caribinvest (W.I.) Limited (p. 4, 6)

- Un nouveau programme international visant à réduire les impacts du changement climatique, à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, à assurer la protection et la revégétation côtière, à conserver les zones humides et les mangroves, à étendre les zones marines protégées, à améliorer la gestion des activités liées aux terres et des sources de pollution et à lutter contre les espèces invasives menaçant grandement la santé des océans, en particulier les eaux de lestage et l'encrassement des coques.
- Le développement et la gestion durables des ressources océaniques, y compris les pêcheries, qui sont de loin l'utilisation la plus importante des ressources océaniques dans la région ; un partage plus équitable des bénéfices des pêcheries dans la région ; le tourisme comme industrie majeure pour les PEID, principalement sur les côtes et les océans ou liés à ceux-ci ; des sources alternatives durables d'agrégats (sable et gravier) ; et l'exploration pétrolière et gazière sur les côtes et en mer selon des principes de précaution adaptés et conformément aux meilleures pratiques internationales.⁷³

Rendre les secteurs de la pêche et de l'aquaculture plus verts nécessitera un cadre de gouvernance complet, via la mise en œuvre d'une approche écosystémique avec des systèmes fonciers responsables. Des investissements plus importants dans la recherche et le développement sont nécessaires afin de soutenir les progrès techniques et de permettre la progression rapide des énergies renouvelables marines. L'investissement dans le tourisme vert peut réduire les coûts et augmenter la valeur des écosystèmes et du patrimoine culturel. Dans ce contexte, le secteur privé doit être mobilisé afin de soutenir le tourisme durable et avoir accès au financement pour investir dans des pratiques plus vertes.⁷⁴ Ces dernières années, de nombreux pays du monde ont commencé à reconnaître le rôle central du développement à faibles émissions carboniques afin de réduire la dépendance envers les combustibles fossiles et de gérer les forêts et autres écosystèmes de manière durable, tout en encourageant la croissance et le développement économiques. Bien qu'un investissement substantiel sera nécessaire afin de développer les technologies et les compétences nécessaires au développement à émissions carboniques faibles, cet investissement ouvrira de nouveaux marchés, créera des emplois et de la croissance économique et stimulera l'innovation. Pour les pays à faibles revenus, il s'agit de concilier objectifs de développement économique et de réduction de la pauvreté et nécessité d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de celui-ci.

Les pays en développement auront besoin de soutien via le transfert de technologies et de compétences, ainsi que de financements du monde développé afin de développer des économies à faibles émissions carboniques résistantes au climat.

La **Stratégie de développement à faibles émissions carboniques de Guyane** est un modèle de développement pionnier et opportun mettant le pays sur la voie de la croissance à faibles émissions carboniques tout en jouant un rôle central dans l'atténuation du changement climatique. Cette stratégie constitue une approche novatrice de la lutte contre le changement climatique tout en promouvant la croissance économique et le développement. La stratégie décrit comment, via des incitants économiques adaptés, la Guyane peut éviter d'émettre un volume important de gaz à effet de serre liés à la déforestation dans une optique de développement économiquement rationnelle. Ces incitants seront générés via des paiements intermédiaires pour le service de stockage du carbone fourni par les forêts de Guyane à travers le partenariat du pays avec le gouvernement norvégien et d'autres sources et, enfin, grâce à un mécanisme REDD+ dans le cadre de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC). Ces paiements seront utilisés pour renforcer la croissance économique et permettront à l'économie guyanaise de se réaligner sur une trajectoire de développement à faibles émissions carboniques. Cela stimulera les efforts de la Guyane pour diversifier son économie et créer de nouvelles opportunités économiques, de l'emploi et une utilisation plus efficace des ressources, tout en maintenant un écosystème forestier de valeur.⁷⁵

3.5. Financer le développement des PEID

⁷³ Réunion préparatoire Pacifique en vue de Rio +20 (juillet 2011), « *The Blue Economy: A Pacific Small Island Developing States Perspective* »

⁷⁴ PNUE, 2011. « *Green Economy in a Blue World* » Rapport de synthèse (p. 8, 12, 16, 23).

⁷⁵ <http://www.thecommonwealth.org/files/227557/FileName/Issue2SmallStatesDiges-ecopy.pdf>

Les PEID ne pourront pas développer une résistance économique et des économies compétitives sans le soutien de leurs partenaires de développement.

La résistance est souvent entravée par le fait que la qualité de la gouvernance varie grandement entre les PEID et que nombres d'entre eux sont en risque de défaillance étatique – les PEID étant surreprésentés dans la catégorie des pays fragiles. Cela est empiré par le fait que les États fragiles et défaillants sont moins à même d'absorber efficacement l'aide.⁷⁶

L'adaptation au changement climatique et à la montée du niveau de la mer a déjà un coût économique majeur pour les PEID. L'évolution climatique et la montée du niveau de la mer nécessiteront des ressources financières plus importantes. De nombreux PEID sont déjà fortement endettés et la réduction des flux de fonds pour payer les importations énergétiques constitue la meilleure option pour générer des ressources supplémentaires afin de faire face au changement climatique.

Les coûts d'adaptation peuvent être dévastateurs. Les mesures d'adaptation comprennent des ajustements de systèmes naturels ou humains répondant à une stimulation climatique réelle ou potentielle, des effets et impacts qui modèrent les dommages ou exploitent les bénéfices potentiels associés au changement climatique, tels que la relocalisation, la prévention et l'étalement des pertes via l'assurance ou l'aide gouvernementale, la recherche et le suivi, et la sensibilisation du public.⁷⁷

L'adaptation est la seule option, afin que les PEID soient à même de faire face aux effets du changement climatique. De nombreux PEID ont déjà commencé à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation à une échelle locale, souvent de manière ponctuelle, par exemple en plaçant des blocs de béton sur des arpents de zinc afin de les empêcher d'être emportés par les ouragans. À Vanuatu, où des inondations et une érosion fréquentes ont rendu certains logements inhabitables, le Programme environnemental régional du Pacifique Sud a déplacé 100 villageois du hameau de Lateu plus en altitude, à 600 mètres de la côte et à 15 mètres au-dessus du niveau actuel de la mer. L'adaptation peut également se faire via la prévention et le retrait de pratiques inadaptées pouvant par mégarde intensifier la vulnérabilité aux stimuli climatiques, par exemple des réglementations côtières moins strictes, des lois empêchant l'utilisation d'eau recyclée pour les hôtels et l'absence de gestion et de planification globales des zones côtières.⁷⁸

Un outil répandu aidant les PEID à gérer les risques liés au changement climatique et à développer des économies résistantes est l'utilisation de l'assurance, en particulier pour les communautés et le tourisme côtiers. Un mécanisme d'assurance des risques de catastrophes a été établi pour les Caraïbes.⁷⁹ Il fournit aux gouvernements participants un accès immédiat aux liquidités en cas d'ouragan ou de tremblement de terre. La capacité du mécanisme à faire face aux plaintes et basée sur ses propres réserves, ainsi que sur les capacités financières des marchés financiers internationaux.

Il devrait exister un mécanisme international d'assurance pour aider les PEID à gérer les risques climatiques et à développer des économies résistantes aux risques pour lesquelles des fonds internationaux sont nécessaires. Des mécanismes de partage collectif des pertes et des fonds de solidarité internationaux pourraient permettre de faire face aux événements extrêmes à impacts élevés au-delà de la portée même des mécanismes d'assurance subsidiés. Un mécanisme international d'assurance peut utiliser des déclencheurs internationaux pour les paiements aux pays et aux communautés, sur la base de la vitesse du vent, des niveaux d'inondation, d'un indice de sécheresse et de la montée du niveau des mers.

La plupart des PEID n'ont pas les capacités techniques et humaines ni les ressources permettant d'intégrer les préoccupations sur le changement climatique dans leurs activités de développement et de mettre en œuvre les actions d'adaptation nécessaires. Par exemple, on estime que 71 millions USD sont nécessaires pour Antigua et 50 millions USD à St Kitts & Nevis. Bien que certains fonds mondiaux aident ce groupe de pays, notamment le Fonds d'adaptation, dont les ressources découlent d'une taxe de 2 % sur les projets de mécanisme de développement propre mandatés par le Protocole de Kyoto, aucun

⁷⁶ « *Policy Arena: Small Island Developing States: Development Challenges* ». Publié par Mark McGillivray, Wim Naudé et Amelia Santos-Paulino. *Journal of International Development*, mai 2008, volume 20 numéro 4.

⁷⁷ PNUE, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2008. « *Climate Change in the Caribbean and the Challenge of Adaptation* » (p. 43-44)

⁷⁸ UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* »

⁷⁹ PNUE, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2008. « *Climate Change in the Caribbean and the Challenge of Adaptation* » (p. 62, 63, 82)

fonds spécifique ne porte sur les questions de changement climatique dans les PEID.⁸⁰ Les fonds d'adaptation doivent donc être complétés par les institutions financières internationales et des organisations multilatérales.⁸¹

Par ailleurs, l'adaptation ne peut être fructueuse que si elle est intégrée dans d'autres politiques, telles que la préparation aux catastrophes, la planification de l'utilisation des terres, la conservation environnementale, la planification côtière et les plans nationaux pour le développement durable.⁸²

Il faut donc continuer de développer la recherche et la modélisation sur le changement climatique afin de produire des informations plus pertinentes pour les études régionales et nationales et surmonter les limites des résultats existants.⁸³

Perspectives d'avenir

Le développement équitable et durable des PEID impliquera de nouveaux enjeux.⁸⁴ De nombreuses questions cruciales demeurent en suspens. De nombreuses incertitudes mondiales, dont le changement climatique mondial, l'augmentation des prix pétroliers et alimentaires et l'évolution des modèles de commerce Sud-Sud sont de plus en plus préoccupantes pour les PEID. L'importance du renforcement de la gouvernance, de l'établissement de la stabilité politique, de la mise en œuvre de meilleures politiques macroéconomiques et du développement du capital humain sont des priorités immédiates.

Cependant, « *Doing Business in Small Island Developing States 2009* »⁸⁵ a conclu qu'un tiers des PEID ont introduit des réformes réglementaires afin de faciliter le commerce durant l'année écoulée. Dans le même temps, les nations insulaires ont actuellement certaines des pratiques les plus efficaces au monde. Le rapport est le second dans une série visant à examiner les performances de 33 petits États insulaires - d'Antigua et Barbuda à Vanuatu – en utilisant les indicateurs de « *Doing Business* ». Le rapport conclut que les petites économies peuvent atteindre un niveau relativement élevé de PIB par tête si elles adoptent une position politique appropriée, phénomène décrit comme le « paradoxe de Singapour ». Singapour, bien que très exposé aux chocs exogènes, est parvenu à enregistrer des taux élevés de croissance économique et à atteindre un PIB par tête élevé grâce à sa capacité à développer sa résistance aux chocs externes.⁸⁶

La vulnérabilité économique des petits États insulaires ne peut jamais être pleinement évitée car leurs économies et leurs populations sont trop petites pour un secteur manufacturier important. Par conséquent, ils doivent exploiter leur avantage comparatif en exportant des matériaux bruts ou semi transformés et via le tourisme et les marchés de niche. Le meilleur moyen de se protéger est une bonne gestion économique.⁸⁷ L'intégration régionale et le partage de bonnes pratiques au sein des régions et entre elles seront déterminants.

L'île Maurice est devenu un pays aux revenus moyens, grâce à des politiques économiques et sociales de qualité ayant permis de réduire la vulnérabilité de l'île aux facteurs externes et d'augmenter sa résistance aux chocs économiques et politiques.⁸⁸

Les PEID ont également lancé un agenda proactif d'adaptation et d'atténuation en tandem, encourageant le développement, la dissémination et le transfert de technologies énergétiques efficaces pouvant assister les pays en développement à atténuer les effets du changement climatique. Dans l'ensemble, les

⁸⁰ UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* »

⁸¹ PNUE, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2008. « *Climate Change in the Caribbean and the Challenge of Adaptation* » (p. 80)

⁸² UN-OHRLS. 2009. « *The Impact of Climate Change on the Development Prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States* »

⁸³ Cantella, Abel (2009) « *Regional Climate Modelling in the Caribbean* ». Institut de météorologie, Cuba (p. 2)

⁸⁴ Bueno, Ramon, Cornelia Herzfeld, Elizabeth A. Stanton, Frank Ackerman (2008), « *The Caribbean and climate change: The Costs of Inaction* ». Tufts University (p. 23)

⁸⁵ <http://www.doingbusiness.org/~media/FPDKM/Doing%20Business/Documents/Special-Reports/DB09->

⁸⁶ Briguglio, Lino, Gordon Cordina, Nadia Farrugia et Stephanie Vella. 2009. « *Economic Vulnerability and Resilience: Concepts and Measurements* ». Oxford Development Studies 37:3 (p. 229)

⁸⁷ Manning, Michael. 2004. « *Inherent Conditions leading to economic vulnerability of small states of the Pacific region and appropriate policy measures to strengthen their economic resilience for sustainable development, with particular emphasis on Papua New Guinea* ». Papua New Guinea Institute of National Affairs (p. 11)

⁸⁸ Carment, David, Stewart Prest et Yiagadeesen Samy (2004) « *Assessing SIDS Fragility* », Chapitre préparé pour le volume sur la vulnérabilité économique et la résistance des petits États. Briguglio, Lino and Eliawony J. Kisanga (2004) p. 2

nations développées et en développement ont tendance à répondre à la menace du changement climatique en ligne avec le consensus international (via la CCNUCC), où les nations prennent des mesures de protection du système écologique terrestre via des politiques et des instruments reflétant leur responsabilité commune mais différente.

Les PEID devront collecter des données sur les effets et les implications du changement climatique et de la montée du niveau de la mer, afin d'améliorer la compréhension publique de la question, de promouvoir une utilisation de l'énergie plus efficace et pour formuler leurs propres politiques complètes d'ajustement et d'atténuation afin de faire face et de répondre au changement climatique.

Dans ce contexte, le rôle de la communauté internationale est essentiel au développement futur des PEID.